COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRANSPORTS EN COMMUN : L'APPLICATION ET LE SITE INTERNET REPENSÉS

Orléans Métropole **et** ***Keolis Métropole Orléans Mobilités*** **poursuivent leur engagement pour rendre les déplacements toujours plus simples et accessibles à tous. L'application TAO évolue afin de regrouper progressivement l'ensemble des services de mobilité au sein d'un seul outil pratique et intuitif.**

UN OBJECTIF : SIMPLIFIER LE QUOTIDIEN DES VOYAGEURS

Aujourd'hui, les usagers du réseau TAO utilisent plusieurs applications selon leurs besoins : réservation des services à la demande, informations en temps réel, titres de transport ou encore pour les vélos en libre-service.

L'ambition d'Orléans Métropole est claire : rassembler tous ces services dans une seule application, pour que chaque déplacement – en bus, tram, vélo ou transport à la demande – se fasse plus facilement, en quelques clics. Cette démarche s'inscrit dans la logique du concept « Mobility as a Service » (MaaS), qui vise à faciliter la mobilité multimodale sur le territoire métropolitain.

UNE PREMIÈRE ÉTAPE DÈS LE 13 OCTOBRE

À partir du 13 octobre, les fonctionnalités des applications RésaTAO (réservation des services à la demande) seront désormais accessibles directement dans l'application TAO, et celles d'AccessTAO (services dédiés aux personnes à mobilité réduite) à partir d'avril 2026.

L'application, disponible sur le Play Store et l'Apple Store, bénéficiera également d'**un calculateur d'itinéraires optimisé**, d'**une ergonomie repensée** pour **une navigation plus fluide**, **un bouton SOS pour renforcer la sécurité des usagers, un affichage des véhicules en mouvement en temps réel** sur une carte interactive ou encore des **notifications sur mesure** en fonction des arrêts favoris, des jours et des heures choisis. À noter, par ailleurs, que le site internet évolue également.

VERS UNE APPLICATION UNIQUE À HORIZON 2026

Au cours des prochains mois, d'autres services viendront enrichir l'application :

- intégration des lignes FlexO : pouvoir déverrouiller un vélo et effectuer un trajet avec directement depuis l'app TAO,
- accès à l'e-boutique : achat et validation des titres de transport depuis l'appli TAO,
- gestion des paiements (titres occasionnels, abonnements, dépôts de garantie vélo, etc.),
- Intégration d'AccessTAO sur l'appli TAO,
- création d'un compte client unique, permettant de tout gérer depuis un seul espace personnel.

L'objectif est de permettre à chaque habitant, visiteur ou actif de la métropole de planifier, réserver, payer et voyager plus facilement, en un seul geste. À noter que les anciennes applications ne disparaitrons pas à court terme.

Avec cette évolution, Orléans Métropole confirme sa volonté d'améliorer l'expérience des usagers et de favoriser l'usage des transports en commun et des mobilités douces. Une mobilité simplifiée, c'est un gain de temps, plus de confort et une meilleure qualité de service pour tous.

Germain FOURNIER, chef de projet relations presse
Direction de l'information et de la communication

02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr

www.orleans-metropole.fr/espace-presse

TAO ORLÉANS MÉTROPOLE